

Dossier d'inscription

Accueil de loisirs
Du lundi 20 février au vendredi 24 février 2022
De 7 h 30 à 18 h 30





L'ENFANT :

Nom Prénom : Date de naissance : _/_/_ Age :
 Sexe : Fille Garçon
 Adresse :
 Ville : Code postal :

RESPONSABLE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

► **Mère**

Nom :
 Prénom :
 Adresse (si différente de l'enfant) :
 Ville :
 Code postal :
 Tél (domicile) :
 Tél (travail) :
 Portable :
 Employeur :
 N° sécurité sociale :

► **Père**

Nom :
 Prénom :
 Adresse (si différente de l'enfant) :
 Ville :
 Code postal :
 Tél (domicile) :
 Tél (travail) :
 Portable :
 Employeur :
 N° sécurité sociale :

Préciser une adresse mail pour recevoir les informations de l'accueil de loisirs :

► **Renseignements relatifs à votre régime d'allocations familiales**

Caisse d'allocation familiales de :
 MSA :
 Autres :
 Numéro d'allocataire :

► **Renseignements particuliers**

L'enfant sait-il nager ? Oui Non
 L'enfant peut-il rentrer seul chez lui ? Oui Non
 Si « non » avec qui repart-il :
 L'enfant peut-il participer aux activités ? Oui Non
 L'enfant a-t-il déjà été inscrit à l'accueil de loisirs d'Asnières-sur-Oise ? Oui Non

Merci de joindre un chèque de 76 euros à l'ordre de RRSCE pour valider l'inscription
PIÈCES À FOURNIR (si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs en
2022/2023) :

- Projet d'accueil individualisé (P.A.I)
- Avis d'imposition 2020
- Attestation de responsabilité civile

Je soussigné(e) :

..... Responsable légal de l'enfant :

- ✓ Certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant sur le dossier.
- ✓ M'engage à communiquer au directeur tout changement de situation familiale (adresse...)
- ✓ Autorise le directeur ou son représentant à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

► Les données recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune d'Asnières-sur-Oise afin de gérer les inscriptions le l'accueil de loisirs de février 2023 et sont collectées par le service Enfance/Jeunesse. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement repose sur votre consentement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dgd@civiersailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Droit à l'image – Personnes mineures

*Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
Vu le Code de la propriété intellectuelle,*

Dans le cadre des activités périscolaires se déroulant dans la commune d'Asnières sur Oise

Je soussigné(e) autorise la Commune d'Asnières-sur-Oise à photographier mon enfant (nom) : ; (prénom) : et à utiliser son image pour l'évènement mentionné ci-dessus et pour les modes d'exploitation suivants :

- Les publications (journal municipal, brochures, plaquettes, livret d'accueil...)
- Les campagnes d'affichages
- Des expositions ultérieures temporaires
- Le site internet de la commune
- Les réseaux sociaux

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord :

- pour la fixation et l'utilisation de son image dans le contexte exclusif de exposé ci-avant,
- pour l'utilisation de ses noms et prénoms à des fins d'exploitation ci-dessus définies,

OUI

NON

Fait à Signature :

Le (date)

Les informations et autorisations recueillies via le présent formulaire sont destinées à la commune d'Asnières-sur-Oise. dans le cadre mentionné ci-dessus et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient de droits. Les mineurs bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données, qui sont exercés par les titulaires de l'autorité parentale. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser à dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également consulter le site internet de la CNIL <cnil.fr> pour plus d'informations

Accueils service enfance jeunesse

L'ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ÉCOLE DE :

CLASSE DE :

AUTORISÉ(E) À PARTIR SEUL (élémentaire) : oui non

NOM ET TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT :
.....

ASSURANCE (responsabilité civile) Nom et N° de police :
.....

GARÇON FILLE

<u>NOM PRÉNOM du PARENT 1 :</u>	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe
<u>NOM PRÉNOM du PARENT 2 :</u>	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe
Personnes à contacter et qui peuvent le récupérer : NOM – PRÉNOMS et lien de parenté		
1 -	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe
2 -	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe
3 -	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe
4 -	Téléphone portable	Téléphone bureau ou fixe

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant et joindre les copies).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'accueil de loisirs ou le séjour ? Oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

REPAS : SANS PORC oui non MEDICAMENTEUSES oui non
SANS VIANDE oui non AUTRES

P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours oui non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui non

DES LUNETTES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)

4- AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : oui non

Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui non

5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

responsable légal de l'enfant, (préciser nom et prénoms.....)

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant ; Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature

LUNDI 20 AU VENDREDI 24 FÉVRIER 2023

L'accueil de loisirs de la Mairie d'Asnières sur Oise est situé au :

20 rue d'Aval Eau (côté gauche face à la Mairie).

Notre accueil de loisirs fonctionnera :

- **du Lundi 20 février au vendredi 24 février 2023.**
- **du lundi au vendredi de 7 H 30 à 18 H 30.**

1. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs reçoit les enfants âgés de 4 ans à 14 ans (enfants nés entre le 01/01/2009 et le 31/12/2019).

Les dossiers d'inscription seront à déposer au Secrétariat de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture jusqu'au **13 février 2023.**

Nous tenons à insister sur l'importance des informations que nous demandons sur le dossier et la fiche d'inscription. Ceux-ci doivent être totalement complétés.

2. HORAIRES – ARRIVÉE – DÉPART

L'accueil est échelonné : 7 H 30 & 9 h 30.

Le départ se fait entre : 17 H 00 & 18 H 30.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des sorties ou de certaines activités (voir programme).

Les enfants doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure (18 ans révolus) jusqu'à l'intérieur des locaux et se présenter à un(e) animateur(trice).

Une personne majeure (18 ans révolus) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre enfant, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité (pièce d'identité demandée). Aucun enfant ne peut quitter l'accueil seul. Toutefois, les parents peuvent faire la demande d'une dérogation à la directrice de l'accueil de loisirs afin qu'une personne mineure vienne chercher l'enfant. Cette dérogation ne sera acceptée que pour des raisons valables et justifiées contre une décharge écrite de responsabilité émanant des parents.

3. HYGIENE & SANTÉ

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel ne peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs ; Si un problème de santé se révèle au cours de la journée, il sera fait appel à la famille. Il est donc impératif que la fiche d'inscription et sanitaire soient correctement complétées et signées.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant doit être gardé par ses parents. Un certificat de non-contagion doit être remis à la responsable de l'accueil de loisirs avant de confier à nouveau l'enfant.

Les enfants ayant un problème de santé récurrent (asthme, diabète...) ne pourront être accueillis qu'à condition d'avoir établi un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) entre les parents, le médecin traitant ou le spécialiste et la directrice de l'accueil de loisirs.

Si les enfants présentent des allergies diverses et particulièrement alimentaires, le PAI est aussi obligatoire. Aucune particularité alimentaire n'est prise en compte si elle ne relève pas d'un problème de santé.

Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

En cas d'incident, même bénin, l'accueil fera appel aux services de secours, seuls habilités à évaluer les nécessités et les conditions de transport vers l'hôpital de proximité.

Pour être accueillis dans notre structure, les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations (D.T. POLIO ET BCG). Dans la négative, l'inscription sera refusée.

Concernant la COVID 19, la mairie se réserve d'appliquer toutes mesures selon le protocole en vigueur.

4. VÊTEMENTS & ACCESSOIRES

L'enfant ne doit porter aucun objet de valeur. L'accueil décline toute responsabilité en cas de perte. Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant afin d'éviter les erreurs ou les pertes. Il est souhaitable que votre enfant :

- porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités proposées par l'équipe d'animation, **les TONGS sont interdites.**
- soit équipé d'un sac à dos contenant : une gourde, un imperméable, une casquette ou un chapeau de soleil, un tube de protection solaire.

Pour les sorties piscine :

- le bonnet de bain est obligatoire pour tous.
- un slip de bain uniquement pour les garçons (pas de short de bain).

5. RETARD DU SOIR

Tout retard exceptionnel devra être immédiatement signalé ou faire l'objet d'un accord tacite avec la direction.

6. TARIFS ET PAIEMENT

a) Maternelle

	semaine 5 jours pour 1 enfant	semaine 5 jours pour 2 ^{ème} enfant	semaine 5 jours pour 3 ^{ème} enfant
Modulation tarifs	tarif	tarif	tarif
T1	76,80 €	66,80 €	60,30 €
T2	89,30 €	77,80 €	70,30 €
T3	105,95 €	92,45 €	83,45 €
T4	116,00 €	101,00 €	91,00 €
T5	119,60 €	104,10 €	93,60 €
T6	126,27 €	109,90 €	98,82 €
TARIFS AUTRES COMMUNES MEMBRES DE LA C.C. Carnelle Pays de France	tarif	tarif	tarif
T1 à T3	105,85 €	92,35 €	83,35 €
T4 et T5	119,55 €	104,05 €	93,55 €
T6	126,22 €	109,85 €	98,77 €
AUTRES TARIFS SANS MODULATION			
TARIF HORS COMMUNE POUR NON- MEMBRES DE LA C.C. Carnelle Pays de France	tarif	tarif	tarif
T1 à T3	147,85 €	128,35 €	115,85 €
T4 et T5	166,05 €	144,55 €	130,55 €
T6	175,32 €	152,62 €	137,83 €

b) Elémentaire

	semaine 5 jours pour 1 enfant	semaine 5 jours pour 2 ^{ème} enfant	semaine 5 jours pour 3 ^{ème} enfant
Modulation tarifs	tarif	tarif	tarif
T1	77,75 €	66,95 €	60,45 €
T2	89,60 €	78,10 €	7,60 €
T3	106,30 €	92,80 €	83,80 €
T4	116,40 €	101,40 €	91,40 €
T5	120,05 €	104,55 €	94,05 €
T6	126,75 €	110,38 €	99,30 €
TARIFS AUTRES COMMUNES MEMBRES DE LA C.C. Carnelle Pays de France	tarif	tarif	tarif
T1 à T3	106,12 €	92,62 €	83,62 €
T4 et T5	119,97 €	104,47 €	93,97 €
T6	126,66 €	110,30 €	99,21 €

AUTRES TARIFS SANS MODULATION

TARIF HORS COMMUNE POUR NON-MEMBRES DE LA C.C. Carnelle Pays de France	tarif	tarif	tarif
T1 à T3	148,12 €	128,62 €	116,12 €
T4 et T5	166,47 €	144,97 €	130,97 €
T6	175,76 €	153,06 €	138,28 €

7. ABSENCES – REMBOURSEMENT

Toute absence sera facturée aux parents sauf en cas de maladie (à partir du 1^{er} jour) au vu du certificat médical.

En cas de désistement, l'acompte de 76,00 euros ne pourra vous être remboursé qu'au vu d'un certificat médical du médecin traitant de votre enfant indiquant que l'état de santé de votre enfant ne lui permet pas de se rendre à l'accueil de loisirs aux dates inscrites.

8. RELATION FAMILLES – ACCUEIL DE LOISIRS

Nous vous rappelons que pour des raisons de fonctionnement, nous n'accueillons pas les enfants en demi-journées.

Par ailleurs, aucun parent ne pourra venir récupérer un enfant avant 17 H 00, sauf exception (voir avec la responsable de l'accueil : 07 72 22 95 27).

Les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil sont communiquées aux parents : programmes d'activités hebdomadaires, affichage des menus. Pour toute demande d'information supplémentaire, il est souhaitable de prendre contact avec le secrétariat qui demeure à votre entière disposition.

Dans le cas où l'équipe d'animation observerait chez un enfant de manière régulière un comportement dangereux pour sa sécurité et/ou celle de ses camarades, une information sera faite aux parents. Si le problème de comportement venait à persister, une exclusion temporaire ou définitive sera envisagée.

Les parents s'engagent à prendre connaissance des présentes règles et à en respecter les termes.

Cachet